


AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère ou tuteur :

-
- autorise mon enfant à participer aux activités proposées dans le cadre du PEDT
- autorise les animateurs du PEDT à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation
- déclare sur l'honneur que mon enfant a été reconnu médicalement **apte par le médecin** pour la pratique des activités sportives proposées dans le cadre du PEDT
- autorise mon enfant à participer à une activité transférée exceptionnellement sur un autre site (conditions météorologiques, etc)
- autorise mon enfant à figurer sur des photos (articles de presse, Point Colmarien, reportages photos, etc...)
- autorise les personnes mentionnées ci-dessous à chercher mon enfant

NOMS et Prénoms	 n° téléphone

ATTENTION : Il est rappelé qu'à la fin de l'activité (à 18h00) l'enfant n'est plus sous la responsabilité de la Ville de Colmar

Colmar, le Signature (obligatoire)**FICHE SANITAIRE INDIVIDUELLE**

NOM du médecin traitant :

 n° de téléphone :

ALLERGIES, ASTHME, MALADIE CHRONIQUE, TRAITEMENT MEDICAL	
Maladie chronique ou traitement médical	Mon enfant présente une allergie

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le personnel encadrant en charge des TAP à prendre le cas échéant toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant. (Transport en ambulance, hospitalisation, etc...)

Colmar, le Signature (obligatoire)

Année scolaire 2017/2018
PROJET EDUCATIF TERRITORIAL
Temps des Activités Périscolaires (TAP)
de 15h45 à 18h00

Le Temps des Activités Périscolaires (TAP) représente un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants. Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires publiques, énumérées ci-dessous, peuvent en bénéficier :

- G. WICKRAM – SAINT-NICOLAS – M. BARRES – J.J. ROUSSEAU
- SERPENTINE – JEAN MACE

Les activités débuteront : à compter du **lundi 18 septembre 2017**

Date limite de dépôt de dossier le vendredi 15 septembre

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il convient de remplir la fiche d'inscription accompagnée du règlement intérieur, en annexe, signés par vos soins. La transmission peut se faire :

- **en vous rendant** au Service de l'Enseignement, 8 Rue Rapp 68021 COLMAR cedex aux horaires suivants : du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h.

Une participation financière de 5 € par enfant et par cycle est demandée (une seule activité possible par cycle). Le coût de cette prestation est non remboursable.

ATTENTION Prière de joindre le paiement à cette demande

Le règlement correspondant à 2 cycles, soit 10 Euros pour un enfant, sera effectué au moment de l'inscription :

- Par chèque à l'ordre de la Trésorerie Principale Municipale (TPM) de Colmar.
- En numéraire.

Pièce à joindre impérativement :
Le règlement dûment daté et signé

FICHE D'INSCRIPTION

CYCLES 1 et 2 DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DECEMBRE 2017 - M. BARRES

un seul choix possible pour les 2 cycles

- 1) Brico Déco – LUNDI à l'école
- 2) Judo – MARDI à l'école

NOM (de l'élève)

Prénom (de l'élève)

domicilié(e)

Garçon Fille née(e)leà

Ecole**Classe :**

Numéro allocataire CAF :

Assurance personnelle obligatoire*

**Il y a lieu de vérifier que celle-ci couvre bien les risques liés à la pratique sportive. Dans le cas contraire, il y aura lieu de souscrire une assurance spécifique.*

NOM DE L'ASSUREUR :

N° DE CONTRAT :

<p>Activité choisie (cocher l'activité choisie – un seul choix) <i>Si l'activité a lieu à l'extérieur de l'établissement, les parents devront se rendre sur le lieu de l'activité pour récupérer l'enfant</i></p>
<p><input type="checkbox"/> Brico' Déco – Ecole Elémentaire M. BARRES</p>
<p><input type="checkbox"/> Judo – Gymnase M. BARRES</p>

J'autorise mon enfant, à rentrer seul à la fin des activités OUI NON



PRÉCISIONS IMPORTANTES

Personne à contacter à la Mairie, en cas d'absence de l'enfant :
Monsieur Jean-François REITZER 03 89 20 68 68 / poste 1303
e-mail : jean-francois.reitzer@colmar.fr

NOM (de l'élève).....

Prénom (de l'élève).....

Ecole : Elémentaire M. BARRES

Cycles 1 et 2 : du 18 septembre au 22 décembre 2017

PARENTS DE L'ENFANT

	MERE responsable <input type="checkbox"/>	PERE responsable <input type="checkbox"/>
NOM		
PRENOM		
Adresse		
☎ fixe ou portable		
e-mail		

Autres personnes à joindre en cas d'urgence (Noms + n° de téléphone) :

.....

Famille : Parentale Monoparentale Recomposée Accueil

NOM ET ADRESSE DES EMPLOYEURS

	MERE	PERE
Nom employeur		
Adresse		
☎ n° travail		

TOURNEZ LA PAGE



LUNDI 15h45 à 18h00



BRICO' DÉCO

Lieu de l'activité : École

Nombre de places : 8

Descriptif : L'activité Brico' Déco sera l'occasion pour les enfants de faire parler leur créativité d'une façon ludique en bricolant, décorant ou customisant divers objets ou en aménageant des lieux en rapport avec des thèmes décidés ensemble ou des évènements du calendrier (Halloween, Noël,...)

Objectifs :

- apprentissage de techniques de bricolage, de décoration ou de customisation
- réalisation d'objets ou de décoration en rapport avec les évènements du calendrier.

Observations :

Le matériel sera fourni par l'animateur mais certaines demandes seront peut-être soumises au cours du cycle.

MARDI 15h45 à 18h00



JUDO / SUMO

Animateur : Pascal FLEITH

Lieu de l'activité : Gymnase Barrès

Nombre de places : 24

Descriptif :

Le judo est un sport de combat véhiculant de nombreuses valeurs essentielles comme le respect et le dépassement de soi. Cette activité sera l'occasion d'apprendre les techniques sportives de cet art martial.

Objectifs :

- apprentissage de techniques sportives.
- respect des règles et des adversaires.
- confiance et dépassement de soi.

Observations :

Les enfants seront à chercher au gymnase.
Tenue sportive obligatoire et bouteille d'eau.